

FÉDÉRATION DES CANADIENS-FRANÇAIS

Bulletin de liaison No 25

Jeudi 8 septembre 2022

Matière

- Les élections du 3 octobre et l'avenir national bien compris

Rédaction : Gilles Verrier
Édition et diffusion : Pierre Bouchard



Présentation

Pour le Bulletin de liaison de septembre, j'ai réuni quelques idées et remarques, un premier jet, préparé pour servir de matériel à une entrevue avec Carl Brochu, probablement lundi prochain, le 12. Si je reçois vos idées et commentaires assez tôt, je pourrai en tenir compte. La réflexion se poursuit.

Bonne lecture / GV

1- Les élections du 3 octobre et l'avenir national bien compris

Les élections dans le contexte mondial

On dirait qu'élection après élection les problèmes ne se règlent pas car on revient toujours sur les mêmes sujets sans avoir l'impression d'avancer. Cette situation semble affecter l'Occident au complet, aux prises avec des idées fixes et souvent irrationnelles sur de nombreux sujets. La politique européenne et nord-américaine (avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande), donne l'impression d'être menée par des dirigeants politiques qui ont pris leurs idées à la même école. Les idées fortes qu'ils mettent de l'avant ne marchent pas mais on les a cristallisées au point qu'il devient impossible d'en déroger. Les grandes thématiques globales encouragent la décadence des mœurs, avec le transgenrisme et le transhumanisme, le féminisme et l'homosexualisme;

la menace climatique, sauvons la planète;

l'immigrationnisme;

la phobie sanitaire dont la COVID pourrait n'être qu'un premier épisode;

la phobie du nationalisme;

la russophobie et maintenant la sinophobie, comme syndromes d'une élite parano qui se sent perpétuellement menacée par le monde extérieur, et consacre de plus en plus de ressources aux dépenses militaires. Elle est en même temps coincée, car incapable de dialogue, incapable de diplomatie et incapable de respecter ses engagements.

Dans cet asile à ciel ouvert où se poursuit la déconstruction de l'excellence occidentale, les signes du déclin sont partout. Pour le dire franchement, si l'Occident a pu influencer puissamment l'évolution de l'humanité depuis quelques siècles, tous les signes qui nous arrivent récemment nous poussent à croire que l'histoire s'écrit maintenant ailleurs. L'ailleurs c'est le bloc continental eurasien à partir duquel le monde est en train de pivoter. La bêtise de l'Occident l'y aide.

Comment peut-on caractériser l'alignement des partis sur la ligne de départ pour les élections du 3 octobre ?

Je ne pense pas que notre intérêt soit de comparer dans le détail les programmes électoraux des cinq partis en lice, mais un bref survol de certains de leurs traits peut avoir son utilité, question de se réchauffer avant de plonger sur le plus coriace.

La seule nouveauté est le Parti conservateur d'Éric Duhaime, qui fédère une opposition qui a été lourdement caricaturée et tenue à l'écart du débat public. Après la fièvre covidienne, le débat, muselé un temps, reprend un peu de ses droits. Quant à la CAQ elle ne se reproche rien. En avance pour l'emporter de nouveau le 3 octobre, elle est à cheval entre des annonces de meilleures protections linguistiques pour les francophones et des assurances réitérées aux Anglois. Le PQ, en vieux parti qui ne s'est pas renouvelé, planche sur l'appui des souverainistes qui lui sont restés fidèles. Au PLQ, on s'efforce de conserver le vote des anglophones et d'immigrants anglicisés. QS, qui connaît bien les codes mondialistes à la mode, influence des segments de jeunes, d'intellectuels ou d'immigrants sensibles à sa rhétorique.

La faiblesse du PQ et du Parti libéral confirme que leur façon de poser la question nationale a perdu sa pertinence. Bien des électeurs ne se sentant plus sollicités à ce niveau redécouvrent que leur bulletin de vote offre un choix multiple. En réalité, plus multiple que jamais, grâce à l'explosion des petites candidatures soutenues par les fonds de l'État. Mais attention, la multiplicité des choix demeure assez superficielle, elle révèle une division croissante de l'électorat sur des enjeux particuliers et à court terme. C'est un signe d'agonie de la grande politique dans une société fractionnée par une diversité sans limite.

Le problème avec les élections c'est qu'en général les grands enjeux sont tenus à l'écart. Les partis sont pris en charge par des professionnels de la communication, ils comptent sur un nombre limité de thèmes pas trop compliqués pour séduire l'électorat. Quand un parti comme la CAQ en arrive à offrir des récompenses en argent aux électeurs s'ils votent du bon bord, pour moi, ça trahit une volonté de tirer le niveau de la compétence politique de l'électeur vers le bas.

La question nationale est en déclin, est-elle en voie de disparition ?

La question nationale n'a pas disparu, mais elle a été profondément transformée depuis Marcel Chaput, Daniel Johnson et le René Lévesque d'Option Québec. Depuis longtemps le PQ a pris ses distances avec sa base naturelle. Sauf en privé, son discours est épuré de toute référence aux Canadiens-Français. Le PQ n'y reviendra pas, il a fait son nid ailleurs.

Il y a eu dérive. Le combat pour disposer des pouvoirs nécessaires pour assurer notre avenir, dont les débats parlementaires de 1865 sur la Confédération sont un moment inaugural, a été transformé autour d'un ralliement pour des gains économiques et la laïcité, par exemple. Une caricature parue récemment dans *The Gazette* a fait dire à plusieurs qu'Ottawa est anti Québec, mais on oublie que les anglo-saxons sont Québécois et n'ont pas envie de quitter le Québec. Ils trouvent parfaitement leur compte de leur existence ici. Il faudrait être plus précis dans la façon de nommer les choses. En tout cas, on s'est considérablement éloigné du cri d'un peuple qui ne demande qu'à vivre et à prospérer.

Les Canadiens-Français doivent-ils espérer quelque chose d'un éclatement du Canada quelle qu'en soit la cause ?

L'instabilité politique revient périodiquement au Canada, un pays aux prises avec des contradictions qui portent sur la gestion des ressources naturelles et fiscales. À ces contradictions d'ordre économique s'ajoutent des contradictions nationales. En 1981, le pactole pétrolier de l'Alberta avait été redivisé par Pierre Elliott Trudeau en faveur d'Ottawa. Les Albertains avaient été soulevés d'indignation. Mais jamais, au-delà de la rhétorique de circonstance, on s'était rapproché d'une réelle menace de sécession. Des contradictions du même ordre refont surface aujourd'hui, mais, encore une fois, il est peu probable que le désaccord économique ne trouve pas éventuellement son compromis. Il y a trop à perdre des deux bords pour casser la baraque. De plus, l'attachement mutuel au Canada anglosaxon constitue un fort liant entre les camps opposés.

Il en va autrement des questions nationales qui divisent le Canada. D'abord, l'impact d'une éventuelle crise constitutionnelle générée par l'Alberta ne donne aucune garantie de solution à la question nationale issue de la Conquête. À cet égard, le Québec est aux prises avec ses propres contradictions. Le puissant élément anglosaxon québécois accepterait sans doute une décentralisation des pouvoirs économiques du pays, mais il imposerait immédiatement son veto à tout changement qui pourrait remettre en cause ses acquis en éducation, en santé et en matière linguistique. Et pour se défendre les Anglo du Québec sont bien pourvus de moyens. Comme toujours ils peuvent compter sur un appui indéfectible d'Ottawa (auquel l'objection de l'Alberta est peu concevable), ils pourront aussi compter sur Québec, tenu d'agir en accord avec des droits consacrés de sa propre initiative. Je parle bien sûr de la loi 99 (2000) sur laquelle nous reviendrons plus loin.

Un autre signe important qui montre que la lutte nationale a changé de sens, se trouve dans la stratégie référendaire de 1974, adoptée sous l'influence du fédéral. On voulait que tous les habitants du Québec votent. Comme si le droit d'une nation à disposer d'elle-même pouvait être divisé entre deux nations, comme si un droit national partagé dans l'intimité d'une

communauté socioculturelle et historique pouvait être transposé mécaniquement à l'échelle d'un territoire binational. Mais le Parti, qui était Québécois avant tout, a voulu que la démocratie territoriale l'emporte sur la démocratie nationale.

Deux référendums ont eu lieu depuis. Et la méthode, on pourrait dire le piège, s'est imposée comme une obligation de courir à la défaite. Pour des raisons mathématiques, la souveraineté est devenue hors d'atteinte. Non seulement en raison de l'approche référendaire destinée à noyer la cause, mais en raison de la faible natalité et de seuils d'immigration qui rendent impossibles l'assimilation des nouveaux venus dans le substrat national. La francisation n'étant pas un liant suffisant pour faire nation.

Conscients de la gravité du problème, aucun parti ne veut faire de l'immigration un enjeu électoral. Mais, soyez rassurés, on se chamaillera bientôt à Québec, sans qu'aucun parti ne soit allé chercher de mandat sur cette question. Ce sont les bonnes pratiques mondialistes répandues en Occident qui ont fait un tabou de cette question, corsetée dans de vagues promesses liées à des pourcentages acceptables de nouveaux arrivants. Pur électoralisme, pur clientélisme. Les partis sont surtout conscients qu'ils marchent sur des œufs, sachant qu'on ne peut plus parler librement du mot en l sans risquer de se faire insulter ou traiter de raciste. L'Union européenne n'a-t-elle pas violemment critiquée Victor Orban pour sa courageuse exception hongroise en immigration ?

Si la souveraineté est hors d'atteinte que reste-t-il de moyens à la nation historique pour assurer son avenir ?

Il faut d'abord se redonner une voix politique indépendante. La seule façon de le faire c'est avec notre identité de Canadiens-Français. L'identité québécoise est confuse, elle nous confond notamment avec la communauté anglophone, qui est pleinement québécoise elle aussi, n'est-ce pas. Je sais que plusieurs tiennent à l'idée de se dire Canadiens-Français, mais ce serait simplement reprendre le fil de l'histoire. Pierre Bourgault, Daniel Johnson et René Lévesque se présentaient comme Canadiens-Français au départ.

Canadiens-Français et autochtonie

Un avantage relié à notre identité canadienne-française c'est qu'elle fait de nous des autochtones pré-britanniques, les fondateurs du Canada européen et les premiers Canadiens, près de 150 ans avant le débarquement des Anglais. À titre de Canadiens-Français, nous pouvons prétendre à des droits et à des protections qui s'appliquent aux nations autochtones, droits édictés notamment par les Nations unies. Il ne s'agit pas de faire concurrence aux autochtonies pré-européennes, qui ont leurs particularités. Et, il y a des différences. Par exemple, les pré-européens entretiennent peu de doute sur la valeur de leur passé, qu'ils assument intégralement, alors que les pré-britanniques hésitent et se questionnent...

Mais le modèle est bon. Nous savons que grâce à leurs incessantes démarches les autochtones pré-européens ont obtenu une amélioration concrète de leur situation. Quant à nous, Canadiens-Français, dans un recours existentiel de ce type, il y aurait lieu de se liguer étroitement avec nos frères acadiens et, le cas échéant, avec notre diaspora nord-américaine. Si c'est à ce stade une hypothèse qu'on pourrait qualifier de farfelue, elle n'a pas quand même quelque fondement.

Remarquons aussi, pour continuer d'enfoncer le clou, que les autochtones ont été invités à devenir Québécois, à faire partie de ce peuple juridique, sans qu'on exige d'eux qu'ils renoncent à leur héritage, à leurs coutumes, à leurs traditions, à leurs langues. Même qu'on les aide aujourd'hui à conserver leur patrimoine et à l'actualiser. Pour nous, c'est l'inverse qui s'est produit. Pourquoi faudrait-il que, pour être Québécois, les Canadiens-Français renoncent à leur enracinement ?

À court terme, pendant cette élection, comment peut-on se mobiliser et faire de la question nationale un enjeu ?

Je pense qu'il y a moyen de se mobiliser utilement. Je vais aborder le sujet par le biais de la question linguistique pour ensuite parler des modifications souhaitables à la loi 99 (2000).

D'abord, il y a une fausse conception qu'il faut chasser.

Dans l'état actuel des choses, l'équilibre linguistique ne peut être modifié au Québec. Plusieurs organismes, intellectuels et auteurs font activement la promotion du français au Québec, ce qui est très bien. Mais il y a peu d'illusions à se faire sur le renversement d'un statu quo établi de longue date. Il faut pousser plus loin l'argumentaire. L'évolution linguistique se fait en notre défaveur depuis la Conquête, le fond de la question il est là. C'est une constante historique dont on aurait tort de minimiser le poids.

Si les tendances à l'hégémonie des Anglo-saxons qui mènent le Canada tenaient moins de l'obsession, un fédéralisme des nations aurait pu prendre forme au Canada. C'est en tout cas la revendication constitutionnelle qui a été la plus soutenue par les Canadiens-Français depuis au moins 150 ans. Elle est toujours d'actualité. Il faudra briser un interdit et appeler par son nom ce qui est à l'origine des iniquités linguistiques et nationales. Il ne s'agit pas de prendre sa revanche ou de nourrir du ressentiment avec une puissance qui nous dépasse en force, mais de conclure une paix équitable dans le respect des intérêts nationaux de chacun. Il faut le tenter.

La loi 99 (2000) et l'absence des Canadiens-Français aux yeux de l'État du Québec

J'ai fait de mon mieux pour vous expliquer une façon vraiment nouvelle d'envisager la question nationale. C'est le fruit d'échanges entrepris depuis quelques années au sein d'un cercle patriotique qui veut remettre la question nationale sur ses pieds. La Fédération des Canadiens-Français a lancé un appel il y a presque deux ans pour demander à Québec d'apporter un amendement à la loi 99 (2000), qui de l'avis de juristes est une loi statutaire. Il s'agit donc d'une loi qui n'a rien d'ordinaire. Elle décrit notamment la composition du peuple québécois. Jusqu'ici nos objections sur les considérants au début de la loi n'ont pas reçu l'attention qu'elles méritaient. La présente campagne électorale serait-elle une occasion de faire rentrer la nécessité d'amender cette loi dans le débat public. C'est la question...

Pour ma part, je tâcherai de diffuser autant que possible cette idée. Si vous aimez l'approche rafraîchissante qui y est présentée, faites-la circuler à votre tour et profitez de la campagne électorale pour sensibiliser les candidats de tous les partis. Partagez le lien et posez la question à ceux qui veulent vous représenter : Êtes-vous favorable à ce que les Canadiens-Français soient explicitement reconnus par Québec, à côté de la communauté anglophone et des autochtones pré-européens qui le sont déjà ?

Nous reprochons au législateur, en l'occurrence le gouvernement du Parti québécois, de s'être défilé devant son devoir de produire une définition claire de l'élément canadien-français au sein du Québec. La négligence contraste ici avec le soin qu'on a pris pour reconnaître des « droits consacrés » à la communauté de langue anglaise. Le fait français au Québec ne change rien au fait que les Canadiens-Français sont d'abord et de manière prépondérante, vu la hiérarchie des pouvoirs, une minorité déclinante au Canada. Les Canadiens-Français sont la vraie minorité partout. Les Canadiens-Français crient famine en matière de droits consacrés, mais Québec a accordé le supplément de protection aux anglophones.

Voici l'amendement proposé à la loi 99 (2000), rendu public au vingtième anniversaire de son adoption.

CONSIDÉRANT l'existence de la nation canadienne-française, fondement du peuple québécois, nation de langue et de culture française, jouissant de droits consacrés issus du Canada de la Nouvelle-France, et notamment du droit d'aménager l'espace juridique, politique, institutionnel et public du Québec de manière à lui permettre de refléter son identité nationale, à pouvoir la transmettre et à la faire s'épanouir;

D'autres propositions sont possibles. Il importe surtout que les Canadiens-Français reprennent leur place dans le jeu politique. S'il y a des Canadiens-Français qui réclament aujourd'hui des modifications à la loi 99, c'est parce qu'ils n'avaient pas de représentants pour intervenir en Commission parlementaire. Souhaitons que cela ne se reproduise plus.

2- Frais d'adhésion

Faites parvenir ce formulaire à l'agent de liaison de la Fédération à l'adresse de courriel Pierre.Bouchard08@videotron.ca. Nous vous contacterons pour le paiement.

Fédération des Canadiens-Français Adhésion

Nom et prénom
Adresse
Téléphone
Courriel
Facebook
Comté électoral / ou région
Votre cotisation annuelle de 20 \$ doit être réglée par virement Interac à Pierre Bouchard (Pierre.Bouchard08@videotron.ca). Avec un arrangement préalable elle peut aussi être réglée par chèque et envoi postal. Un reçu vous sera envoyé par courriel. Adhésion de soutien : 100 \$. Les paiements peuvent être étalés à raison de 10\$ par mois.
<p style="text-align: center;">Le néo-nationalisme a rendu muette la nation canadienne-française. Pour lui redonner du poids politique, rejoignez nos rangs !</p>